

COMBAT OUVRIER

Mensuel communiste révolutionnaire (trotskyste)

Pour la construction d'un parti ouvrier révolutionnaire
en Martinique et en Guadeloupe

Pour l'émancipation des peuples de Martinique et de Guadeloupe
Pour la reconstruction de la IV^e Internationale

Numéro 68

Mercredi 17 novembre 1976

Prix : 1 F

EDITORIAL

La Soufrière :

L'HEURE DU BILAN !

A PRES tout le branle-bas de combat provoqué par les décisions inconsidérées prises par la préfecture face au problème de la Soufrière, c'est l'heure de la mise au point. Les événements ont donné raison aux scientifiques les plus expérimentés en volcanologie. Cela signifie que le gouvernement qui a refusé de tenir compte de ces avis a commis une faute impardonnable car il s'agissait là de problèmes ayant des conséquences sur la vie des gens, sur leur situation matérielle. Par une décision hâtive de sa part, la préfecture a plongé dans la gêne, la misère, le chômage et même dans la ruine, des milliers de gens vivant dans la région de Basse-Terre.

Mais, la préfecture et le gouvernement ne veulent pas reconnaître leur erreur. Ils ont sanctionné Haroun Tazieff qui a eu le tort d'avoir raison !

Cette sanction est une manière de détourner l'attention de leur propre politique. En effet, nos experts en volcano-politique du gouvernement et de la préfecture se sont bel et bien servis de la situation créée par le volcan pour mener leur politique.

Ils se lancèrent dans une campagne politique de grande envergure : ils transformèrent l'évacuation de 75.000 personnes en « grande première mondiale », la Soufrière en « volcan le mieux étudié du monde, le plus minable centre d'hébergement en bienfait de la « solidarité nationale ».

Pourtant il existait une autre politique qui, elle, allait dans le sens des intérêts des masses laborieuses. Il fallait tenir compte de toutes les opinions scientifiques et les publier, rendre publiques toutes les discussions scientifiques, toutes les analyses, éduquer la population immédiatement sur les problèmes volcanologiques.

Il fallait organiser un vaste plan de sécurité, précis, détaillé avec la participation de la population. Organiser correctement, toujours avec la participation de la population, des zones de repli, par paliers et en fonction du danger réel.

Cette politique aurait permis à l'ensemble de la population d'être en dernier ressort juge de sa décision de rester ou de partir, toutes conditions réunies, après que l'on eut évacué les malades, les vieillards, etc.

Le gouvernement français est entièrement responsable de la situation catastrophique actuelle. La catastrophe, ce n'est pas la Soufrière qui l'a engendrée, c'est le gouvernement et ses représentants, Stirn et Arousseau.

Aujourd'hui, le préfet parle de nous habituer aux « fausses alertes » ! C'est grotesque ! Ce serait risible si cela ne mettait en jeu la situation de milliers de pauvres gens démunis et victimes de toute cette mascarade.

Le préfet veut éviter d'avoir à payer la note. Pour cela, il doit écarter l'hypothèse de la responsabilité du gouvernement dans la « fausse alerte » d'août.

Les travailleurs et toute la population n'ont pas à faire crédit au gouvernement. Ils doivent exiger réparation du préjudice subi et notamment l'indemnisation des journées ou des mois de travail perdus, l'indemnisation des pertes subies par les petits artisans et commerçants ainsi que toutes celles subies par d'autres catégories de la population.

Martinique :

La grève des employés du Méridien

LES 265 employés de l'hôtel Méridien ont repris le travail le jeudi 28 octobre après six jours de grève.

Ils demandaient au départ 400 francs d'augmentation de salaire et n'en ont obtenu que 110 avec 10 F en plus en novembre, janvier et mars. Cette augmentation, bien que limitée et loin de la revendication initiale, représente néanmoins une victoire sur la direction de l'hôtel à qui il aura fallu l'arracher de force. Car les employés ont tous été solidaires dans leur lutte : tous ont fait grève sans exception, et c'est une bonne centaine d'entre eux qui a occupé l'hôtel lundi et mardi. Mais cette volonté de se battre n'a pas été répercutée au niveau de leur syndicat, la CFDT. Et le dirigeant syndical, qui a mené les négociations avec les patrons, a successivement reculé sur les revendications « pour tenir compte des difficultés de l'hôtel », comme le dit un tract de la CFDT, jusqu'à finir par accepter les 140 F.

Pendant ce temps, les travailleurs du Bakoua et du Frantel se préparaient également à entrer en lutte ; ceux du Bakoua pour l'obtention du treizième mois, ceux du Frantel pour une augmentation de salaire. Les directions de



ces hôtels, dans lesquels avaient été transférés les touristes du Méridien, affolées par la perspective d'une grève générale dans l'hôtellerie, leur accordaient immédiatement ce qu'ils demandaient !

Il n'empêche que les salaires dans l'hôtellerie sont parmi les plus bas de la Martinique et atteignent tout juste le SMIC-DOM pour quelques 50 heures de travail forcené par semaine. Avant l'augmentation, les employés du Méridien touchaient 1.185 F par mois, pour les catégories les plus basses... et les plus nombreuses ! Un agent de maîtrise tou-

chait 1.600 F. On le voit, ce n'est pas avec ce misérable salaire qu'on peut nourrir sa famille ! Et l'augmentation obtenue sera elle-même vite rognée par la hausse des prix.

Quand on sait qu'une chambre dans un hôtel de luxe comme le Méridien est louée plus de 400 F par nuit et que le moindre cadre français touche près d'un million par mois, on comprend le ressentiment et la colère des travailleurs de l'hôtellerie qui côtoient quotidiennement la richesse tandis que les patrons les maintiennent dans la gêne ou la misère.

LE 6^e CONGRÈS DU PCM :

En attendant les élections !

LE Parti Communiste Martiniquais a tenu son sixième congrès les 29 et 30 octobre au Morne-Rouge. On peut dire que le PCM n'a rien négligé pour faire de ce congrès une manifestation de force, ne serait-ce que par la présence de responsables des PC soviétique, cubain, vénézuélien, ou d'Allemagne de l'Est. On peut y ajouter le ton très combatif de « Justice ». En effet, on peut lire dans l'organe du PCM des phrases telles que « le Congrès de la confiance dans la victoire », « Il faudra se lancer à fond dans la bataille », etc.

Il faut dire que pareil langage est assez étonnant, car alors que le PCM parle tant de se lancer dans la bataille contre le colonialisme, les occasions de prouver cette volonté de lutte n'ont pas manqué entre le cinquième congrès de 1972 et celui de cette année.

Pendant ces quatre années, pour ne citer que les événements principaux, nous avons pu

voir deux grandes grèves générales en février 1974 et en avril-mai 1976, grèves pendant lesquelles des milliers et des milliers de travailleurs ont manifesté leur refus du système colonial entre autres. On aurait pu croire que le PCM aurait mis tout son poids dans la balance, pour mener les travailleurs à arracher sinon la victoire, du moins des améliorations substantielles de leur niveau de vie. Or, bien au contraire, dans ces deux mouvements et dans bien d'autres, les dirigeants du PCM ont joué un rôle de frein.

En avril-mai 1976, c'est contre leur gré que les grèves générales ont été déclenchées. Sitôt celles-ci terminées, ils se sont lancés dans de violentes attaques contre les révolutionnaires et les travailleurs les plus combatifs, les accusant d'être des provocateurs et d'avoir été payés par la police.

Aujourd'hui, la lutte à laquelle font appel les Nicolas et Duféal c'est tout simplement la partici-

pation aux élections. C'est en cela que réside en fin de compte la tenue du congrès du PCM. Ce congrès n'est donc qu'une réunion préparatoire aux élections municipales de mars 1977 et surtout aux élections législatives de 1978.

Et la direction du PCM met tous ses espoirs en l'élection d'une chambre de gauche en France. Comme le dit si bien Armand Nicolas : « La France est à la veille d'un changement de société ». En conséquence, il faut se mobiliser dès maintenant dans l'attente de cette victoire pour « que triomphe l'autonomie démocratique et populaire », mot d'ordre du PCM.

Voilà la seule perspective que peut offrir ce parti aux travailleurs. Ceux-ci, s'ils veulent voir leur sort changer ne doivent nullement compter sur ce parti. Car les élections n'ont jamais rien roulé à 7.000 kilomètres de changé à la situation des travailleurs, surtout quand elles se déroulent dans leur pays.

Martinique :

Les hôpitaux malades de la pénurie



Les travailleurs de la Santé ont été à l'avant-garde dans les grèves d'avril 76. Ils n'ont rien perdu de leur combativité.

TOUS les hôpitaux en Martinique souffrent du manque de personnel, de la pénurie de matériel et de l'insuffisance de locaux.

Au centre hospitalier de Fort-de-France, depuis plusieurs années, on parle de construction d'un nouvel hôpital : La Meynard. Jusqu'ici rien n'est réalisé. Mais à toutes les demandes du personnel, il est rétorqué d'attendre La Meynard.

Cependant la « pédiatrie » continue à fonctionner avec 90 lits ou plus alors que ce service n'est conçu que pour recevoir 50 lits.

A l'hôpital du Saint-Esprit, pour 62 malades dans un service de médecine, il n'existe qu'une seule et unique infirmière. A l'hospice, dans ce même hôpital, pour

42 vieillards, on ne compte que deux aides-soignants et à partir de 15 heures, il n'y a personne pour couvrir le service jusqu'au lendemain matin.

Aux Trois-Ilets, dans la journée, des lits sont installés sur les vérandas au gré du vent, de la pluie et de la réverbération solaire ; la nuit, les malades sont les uns sur les autres ; quand un malade tousse ou a besoin d'uriner, il réveille tous ceux de sa salle.

Avec un matériel insuffisant, du personnel en nombre insuffisant, les malades les uns sur les autres, il est demandé au personnel d'être agréable serviable et de procurer de bons soins.

Et pour couronner tout cela, la préfecture ose dire qu'il n'y aura pas de recrutement, que cette

année sera une année blanche. Le personnel de l'hôpital du Saint-Esprit a déjà montré à l'ensemble des hospitaliers la voie à suivre, de même qu'il a montré au préfet quel langage il utilisera pour faire aboutir ses revendications.

Au niveau de la Martinique, les syndicats se rencontrent pour mettre sur pied une plate-forme de revendications communes. Les syndicats veulent-ils montrer par là qu'ils se préparent à ne pas être complices des carences et du je m'en fichisme de l'administration ?

C'est effectivement la seule voie possible si l'on veut que les soins prodigués aux malades soient corrects et que le personnel ne perde pas sa santé à l'hôpital.

Conflit à FR 3 MARTINIQUE :

SUHAS A L'ŒUVRE

LE directeur de FR3 Martinique, l'arrogant Suhas, vient une fois de plus de manifester sa hargne contre les travailleurs : il a refusé de reconnaître la section syndicale CSTM des employés de la radio et a mis à pied tout à fait illégalement un technicien qui avait osé faire grève. Mais les employés ont riposté : ils ont assigné en justice leur directeur et organisé une campagne d'information, ainsi qu'un meeting qui s'est tenu le 8 novembre. Au cours de ce meeting, auquel participaient 300 à 400 personnes, ils ont dénoncé l'arbitraire de la direction de FR3 contre les employés de la station, et l'instrument de propagande que représente cette radio pour le gouvernement. Ils exigent la réintégration de leur camarade suspendu par Suhas et la démission de celui-ci. La constitution d'un comité de soutien a également été décidée à ce meeting.

Après les manifestations de

l'A.L.E.R.T.E. en mars, voilà une nouvelle offensive lancée contre cette antenne d'intoxication co-

loniale qu'est FR3. Nous appelons nos lecteurs et amis à s'associer à ces protestations.

L'ANPE : LA SOLUTION AU CHOMAGE NE PASSE PAS PAR LA !

L'Agence Nationale pour l'Emploi (ANPE) pour la Martinique a ouvert ses portes le lundi 8 novembre. Les très nombreux jeunes qui ont pris d'assaut ses bureaux dès leur ouverture, dans l'espoir vain qu'on leur offre un emploi, auront bel et bien été victimes des illusions savamment entretenues par le gouvernement sur le véritable rôle de cette agence.

En effet, les seuls emplois qu'aura pu créer cette agence, ce sont ceux des quelques « conseillers professionnels » et autres fonctionnaires aux noms ronflants qu'elle emploie, et qui d'ailleurs pour la plupart ne sont même pas embauchés sur place

mais viennent de France...

Car d'emplois, elle n'en créera pas plus que n'en ont créés les services de la Main-d'Œuvre dont elle a repris tout simplement les fonctions, c'est-à-dire enregistrer les demandes de travail. Voilà à quoi se borne son utilité. Autrement dit, voilà un service parasite de plus en Martinique qui ne peut en aucun cas répondre aux besoins des milliers de chômeurs, à savoir trouver du travail.

Non, les chômeurs n'ont pas à compter sur une quelconque ANPE pour résoudre leurs problèmes. C'est sur leur mobilisation et leur lutte contre le système colonial qu'ils doivent compter.

Guadeloupe

La grève des travailleurs de la CCI

DEPUIS le 25 octobre, les ouvriers de la maintenance de la Chambre de Commerce et d'Industrie à Raizet se sont mis en grève. Leur syndicat UGTG réclame :

- une augmentation de salaire de 20 % ;
- la levée d'une sanction arbitraire prise à l'encontre d'un de leurs camarades ;
- l'amélioration de leurs conditions de travail, d'hygiène et de sécurité ;
- le paiement des jours de grève.

A l'heure où nous écrivons cette grève dure encore car les travailleurs se heurtent à l'intransigeance patronale. En effet, les patrons de la CCI emploient toutes sortes de manœuvres pour faire traîner les négociations. Ils espèrent ainsi laisser pourrir la grève et pousser les travailleurs à la reprise sans qu'ils aient rien obtenu. Mais cette vieille tactique ne semble pas venir à

bout de la combativité des travailleurs. D'ailleurs en ce moment même, on assiste à un mouvement de solidarité en faveur de ceux de la CCI. C'est l'ensemble du personnel de l'aéroport qui a affirmé son soutien aux grévistes.

La solidarité de tous les travailleurs est nécessaire à ceux de la CCI dans la lutte qu'ils ont engagée pour le maintien de leur pouvoir d'achat. Et cette lutte est un exemple pour l'ensemble de la classe ouvrière, d'autant plus que celle-ci commence à ressentir durement les effets du plan Barre : alors que les salaires sont bloqués, le prix des marchandises ne cesse de grimper, et ce, en dépit de la démagogie du Premier ministre sur le soi-disant blocage des prix.

C'est pourquoi les travailleurs de la Chambre de Commerce et d'Industrie ont raison de lutter pour une augmentation des salaires.

COMMENT FR 3 PRÉPARE LES ÉLECTIONS MUNICIPALES

FR 3 Martinique a lancé depuis octobre une série d'émissions, à raison de 5 par semaine, sur chacune des 34 communes de la Martinique. Ces émissions se veulent une présentation géographique, économique et sociale des différentes communes et un panorama politique des municipalités qui les dirigent, ceci de façon tout à fait démocratique et impartiale, car les maires de droite comme ceux de gauche à qui l'on donne la parole sont soumis aux questions des auditeurs.

Mais à quelques mois des élections municipales, cette présentation des municipalités n'est démocratique qu'en apparence. En réalité c'est bien une entreprise de propagande pour le pouvoir. En effet, il n'est que de faire un rapide calcul, et l'on constate que sur ces 34 communes, 24 sont dirigées par des maires de droite et 10 par des maires de gauche. Or ces 10 communes sont parmi les plus importantes de l'île (Fort-de-France, Lamentin, Trinité, par exemple) et regroupent les 2/3 de la population, tandis que les 24

communes à direction réactionnaire se partagent le 1/3 restant de la population.

Ainsi sous couvert de démocratie, en donnant le même temps de parole successivement à chaque maire, FR 3 favorise incontestablement la droite et donne une image volontairement déformée de la physionomie politique de l'île et de la façon dont la population est représentée au niveau communal. Car ceci laisse toute latitude aux maires de droite de minuscules communes, comme le Diamant par exemple, de faire tranquillement leur propre publicité et d'exposer en long et en large leur programme politique alors qu'ils ne représentent qu'une minime fraction de la population. Tandis que les maires des grosses communes de gauche ne bénéficient pas de plus de temps pour en faire autant, bien que leurs électeurs soient infiniment plus nombreux.

Voilà ce qu'est en réalité la « démocratie » bourgeoise : un système qui permet aux tenants du pouvoir et à leurs représentants de s'exprimer en toute liberté et qui restreint cette même liberté à l'opposition.

Jalton s'en prend violemment au gouvernement mais demeure un départementaliste convaincu

Dans un tract distribué à la population, le député-maire des Abymes, Frédéric Jalton dénonce l'attitude du gouvernement face aux problèmes créés en Guadeloupe du fait de l'évacuation d'une partie de la région de Basse-Terre. Déjà, dans une intervention faite au Parlement il avait déploré que le gouvernement ne se préoccupe pas assez des victimes de la Soufrière. A cette occasion, Jalton avait même parlé « d'écurie » pour désigner la façon dont le gouvernement français considère la Guadeloupe. « Quand la maison brûle, on ne s'occupe pas des écuries » avait-il déclaré. On aurait pu penser à un écart de langage de la part d'un député, qui rappelons-le, a été élu grâce au soutien de l'actuel gouvernement. Eh bien non ! Le contenu du tract, les attaques réitérées contre la politique du gouvernement Giscard-Barre, Stirn, confirment ce changement d'attitude de Jalton. Le député-maire des Abymes dénonce notamment, le fait que le plan Barre va être ap-

pliqué en Guadeloupe sans dérogation ni restriction.

En revanche, fait remarquer Jalton, dans son tract, pas un sou n'est prévu par le gouvernement, pour indemniser tous les paysans et commerçants qui sont au bord de la ruine, par suite de l'ordre d'évacuation. Et Jalton dénonce toute l'hypocrisie des membres du gouvernement, de Giscard-Barre-Stirn à tous les politiciens de la droite qui les soutiennent. Pour ces messieurs, dit encore Jalton, nous ne sommes que des Français entièrement à part, qui ne méritent aucune sollicitude particulière, même face à un danger. Après tout ce réquisitoire dénonçant les méfaits du colonialisme en Guadeloupe, Jalton invite tout simplement les Guadeloupéens à bien voter aux prochaines élections (municipales et législatives) pour se débarrasser de l'actuelle équipe gouvernementale, car dit-il, c'est ce gouvernement qui est mauvais. Pour appuyer son raisonnement, Jalton fait même l'éloge de l'ex-secrétaire d'Etat des DOM-TOM Bernard Stasi. Il était meilleur

qu'Olivier Stirn dit-il en substance. Ce tract signé de Jalton illustre bien la politique des socialistes départementalistes en Guadeloupe. Tout en dénonçant la politique coloniale, ils continuent à penser et à affirmer que la seule chance de la Guadeloupe, c'est qu'elle demeure un département français. Comme si l'expérience ne démontrait pas tous les jours le contraire.

Le changement de gouvernement que propose Jalton ne changera pas grand-chose à une situation qu'il prétend dénoncer aujourd'hui. Ce n'est pas en remplaçant Giscard par Mitterrand que nous réglerons nos problèmes fondamentaux. Un changement est certes souhaitable, mais ce n'est que lorsque les Guadeloupéens prendront, eux-mêmes, en main la direction de leurs propres affaires ici même en Guadeloupe que les problèmes essentiels trouveront une solution ; c'est aussi la condition pour que nous ne soyons plus traités avec mépris et en mineurs par qui que ce soit, mais en hommes dignes de ce nom.

La Guadeloupe sinistrée le fléau : le gouvernement Français

Halte à l'intimidation policière au centre de réfugiés du Lamentin

Dans un tract du 5 novembre 1976 le comité des réfugiés du Lamentin dénonce l'intervention des forces de l'ordre dans le centre. Nous citons quelques extraits de ce tract :

« Le lundi 25 octobre, les réfugiés du Lamentin, mécontents de n'avoir pas reçu leur dessert au repas du soir, allèrent demander des explications aux agents de la cuisine. Les gendarmes ne tardèrent pas à intervenir et traitèrent les réfugiés avec mépris et arrogance. L'un d'eux prit des boîtes de pommes et les lança par terre aux réfugiés. Un jeune fut emmené, menottes aux poings parce qu'il avait osé exprimer ironiquement son mécontentement. A la suite de cet incident, le centre fut surveillé durant deux jours par des gendarmes et des policiers, et l'accès des réfugiés à la cuisine fut interdit.

Ce n'est pas la première fois que des conflits éclatent entre réfugiés et agents de la cuisine. Le plus souvent, les repas sont servis en quantité insuffisante (une saucisse par personne, suppression du dessert pour les adultes), et nombreux sont ceux qui n'ont rien à manger. Aucune amélioration n'est portée à la qualité des repas (repas froids, mal cuits, pain rassis). Les conserves et les légumes secs sont trop souvent servis. Depuis quelque temps les rations diminuent (beurre et fromage supprimés au petit déjeuner...) et certains repas risquent d'être supprimés durant le week-end et les jours chômés. Durant les fêtes de la Toussaint, du pain et du jambon ont été servis durant trois jours comme d'habitude.

Le tract dénonce également les « mauvaises conditions de travail (heures supplémentaires, salaires en retard) que connaissent les agents de la cuisine (...), débordés et mal payés ». Ces mauvaises conditions imposées par l'administration sont responsables de heurts entre agents et réfugiés et le Comité propose des solutions :

« Exiger que du personnel supplémentaire soit embauché. Ce ne sont pas les chômeurs qui manquent dans la région du Lamentin ! Et si les agents veulent

bénéficier des fêtes chômées, il est possible que les réfugiés préparent eux-mêmes les repas. Certains d'entre-eux servaient les repas dans les cantines de Basse-Terre. »

« L'administration évite soigneusement d'appliquer ces solutions. Ce qu'elle cherche en réalité, c'est de réduire au maximum tous les frais qui permettraient d'organiser au mieux la vie des réfugiés. Elle a choisi de laisser se dégrader la situation dans les centres pour décourager les réfugiés et les obliger à regagner Basse-Terre de leur propre gré. Elle compte aussi sur les divisions qui peuvent éclater entre les réfugiés et la population d'accueil ».

Le comité des réfugiés signale d'autres aspects de cette politique délibérée de l'administration :

« Depuis deux mois les médicaments n'existent pas dans le centre et les produits d'entretien sont servis au compte-gouttes. Les sanitaires ne sont pas réparés (...), ce qui risque à la longue de créer des problèmes d'infection très graves ». Il soulève aussi le problème de l'emploi : « Ceux qui ont pu travailler dans le fond de chômage n'ont pas été payés jusqu'ici. Il est inadmissible que ceux qui travaillent perçoivent leur salaire en retard. »

Tels sont les problèmes auxquels se heurtent les réfugiés. Et à leur mécontentement l'administration répond par la force et l'intimidation policière. Les réfugiés proclament leur volonté de lutter pour faire respecter leurs droits et leur dignité. Ils concluent : « Nous faisons appel au soutien de la population et des travailleurs du Lamentin pour exiger :

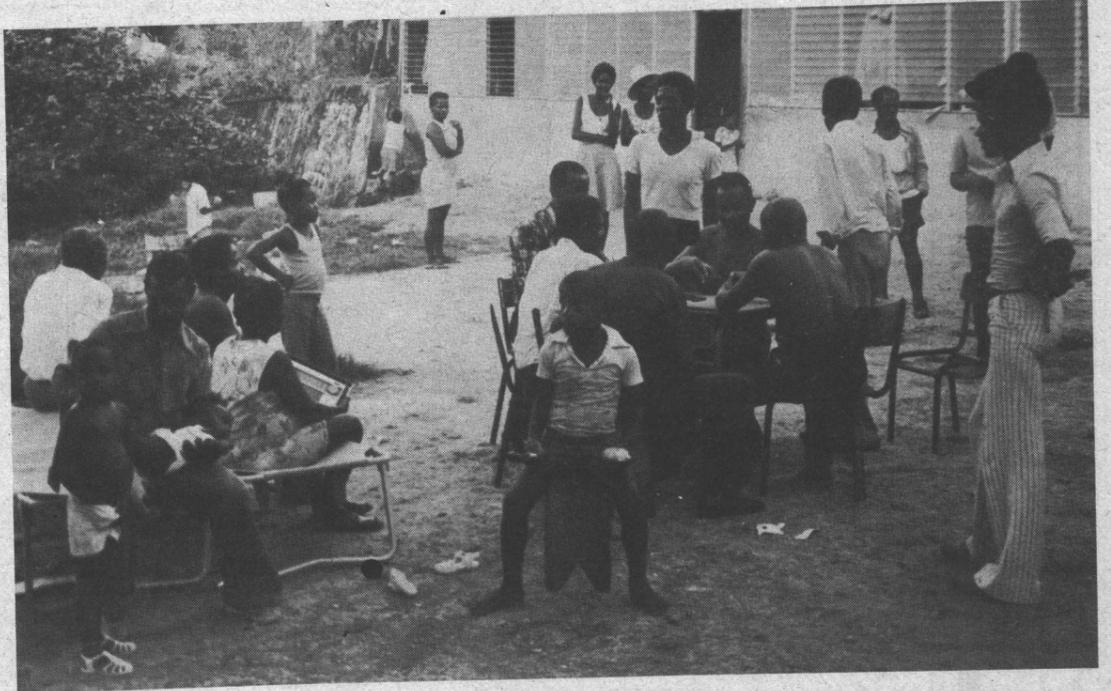
— UNE MEILLEURE ORGANISATION DU TRAVAIL DES AGENTS DE LA CUISINE QUE NOUS SOMMES PRETS A SOUTENIR.

— UNE RATION ALIMENTAIRE EN QUANTITE SUFFISANTE ET DE MEILLEURE QUALITE.

— AUCUNE SUPPRESSION DES REPAS.

— DES PRODUITS D'ENTRETIEN ET DES MEDICAMENTS.

— LE PAIEMENT IMMEDIAT DES JOURS DE TRAVAIL.



Les réfugiés n'entendent pas faire les frais de l'incurie de l'administration coloniale.

Toutes les victimes doivent être indemnisées

LORS de la première conférence qu'il donna en Guadeloupe au lendemain de l'évacuation de la région Basse-Terre - Capesterre, le secrétaire d'Etat aux colonies, Olivier Stirn avait déclaré que tous ceux qui habitaient la zone évacuée allaient être indemnisés. Aujourd'hui, près de trois mois après cette promesse, la majorité des victimes de cette décision inconsidérée de l'administration attendent toujours.

Il y a fort à parier que les gros capitalistes de la région de Basse-Terre, en particulier les producteurs de bananes, ont reçu des assurances, voire même ont déjà perçu une indemnisation.

Par contre, les travailleurs de la banane, ceux de la région de

Saint-Claude, des Trois-Rivières et de Capesterre n'entendent plus parler de cette question. Les travailleurs des cliniques, ceux du bâtiment, sans compter les petits agriculteurs et les petits commerçants, toutes les couches de la population travailleuse n'ont pas encore vu la couleur des indemnités promises par Stirn.

D'un autre côté, en cachette, on indemnise un certain nombre de gens. Et on a l'impression que tout est fait pour que cela ne se

sache pas. C'est ainsi que les enseignants doivent percevoir une indemnisation de 2.500 F. En plus, ceux de Saint-Claude recevront une seconde indemnité de montant égal si la situation dure dans la zone. Les employés du Crédit Agricole, eux, ont perçu une indemnité de 1.000 F.

Les travailleurs des autres secteurs devront donc se mobiliser pour exiger d'être également payés.

Capesterre :

La rentrée en zone évacuée LES ENSEIGNANTS ET LES PARENTS DONNENT L'EXEMPLE

LES enseignants de Capesterre avaient exigé un plan d'évacuation rapide des élèves comme condition à la rentrée scolaire dans cette commune. En particulier, pour ceux du CET et du CES, il était prévu le tracé d'une piste permettant l'évacuation rapide des élèves vers la plage de Roseau, et la construction d'un pont.

A la rentrée des vacances de la Toussaint, constatant que rien n'avait été entrepris dans le cadre du plan d'évacuation, les enseignants du CET et du CES ont donc organisé, avec l'appui des parents d'élèves, une manifesta-

tion dans les rues de Capesterre le jeudi 4 novembre. Plus de 300 personnes ont ainsi défilé dans les rues pour exiger l'application des mesures promises.

Le jour même de la manifestation, la préfecture téléphonait pour annoncer que les travaux de construction du pont allaient commencer. Et effectivement le lundi 8, ils le furent.

Encore un exemple qui montre que sans la mobilisation de la population, sans manifestation, il n'est pas possible d'obtenir que le gouvernement ou son représentant respectent leurs engagements.

PRODUITS MARAICHERS :

Introuvables ou trop chers, c'est le système colonial qui en est responsable

LES conséquences de l'évacuation anarchique de la région de la Basse-Terre se font chaque jour sentir un peu plus. Les problèmes rencontrés lors de la rentrée scolaire, le chômage forcé de milliers de travailleurs, ont été le prélude à une catastrophe économique aux dimensions incalculables. Les consommateurs sont à l'heure actuelle en train d'en payer les conséquences : hausse des prix et pénurie de certains produits maraichers. Il est impossible de trouver de la laitue, des carottes, ou des navets sur les marchés de Pointe-à-Pitre et des communes. Quand, par bonheur, on en trouve, c'est à des prix exorbitants. Ainsi, deux têtes de laitues coûtent actuellement 5 F. Nombreux sont les gens qui, à ce prix, préfèrent ne pas en consommer. Mais il y a mieux : c'est

auprès des grands magasins (Prisunic, Escale) que les revendeurs des marchés locaux se ravitaillent en carottes et en navets. Qu'en Guadeloupe, un pays aussi arrosé, on ne puisse pas trouver de la salade et autres produits maraichers, en grande quantité et à des prix abordables, cela prouve à quel point la production, et en particulier la production agricole est en crise. Certes, la situation actuelle découle directement de l'arrêt pendant plus d'un mois de toute activité des maraichers dans les communes de Saint-Claude, Bailif et Vieux-Habitants, principaux fournisseurs en salades et autres produits maraichers. Mais cela déjà, pouvait être évité, soit en maintenant une certaine activité dans la zone dangereuse avec tous ceux des maraichers qui le voulaient, soit en mettant à la

disposition des maraichers de la terre dans la zone de repli. Il appartenait à ceux qui nous gouvernent d'en prendre la décision. Ils ne l'ont pas fait. Les victimes en sont à la fois les consommateurs qui payent 5 F deux laitues, et les maraichers qui sont sans ressources. Mais si on en est arrivé là, c'est essentiellement à cause du système économique et social qui prive de terres et de moyens tous les agriculteurs en mesure de produire. Ce système est tel que les meilleures terres cultivables de la Guadeloupe sont détenues par des sociétés qui les utilisent pour les seules cultures de la canne et de la banane.

Là comme ailleurs, le responsable ce n'est pas la Soufrière, mais bien le gouvernement lui-même, qui soutient cette organisation économique.

Giscard et Chirac se préparent-ils à des élections anticipées ?

Après la rencontre Giscard-Chirac les hypothèses les plus diverses ont eu cours pour « deviner » ce que les deux hommes ont pu se dire, cela d'autant plus que d'un commun accord ils n'ont pas fait de déclarations après cet entretien. Et on pouvait interpréter cette rencontre de bien des manières.

Il en est une en tout cas qu'il faut envisager sérieusement. C'est que cet entretien ait eu pour but de voir dans quelle mesure la majorité pouvait se présenter à des élections législatives anticipées.

On sait qu'après sa démission quelque peu fracassante du poste de premier ministre, Chirac a rendu public son désaccord avec Giscard sur le problème de ces élections anticipées. Chirac aurait été lui partisan de telles élections afin de ne pas laisser se détériorer davantage la situation électorale à l'encontre de la majorité. Le coup de semonce des élections cantonales avait en effet fait apparaître que la majorité était en perte de vitesse.

Le contexte politique et économique est, de plus, défavorable au gouvernement et à la majorité qui le soutient. L'inflation n'a pas

été jugulée, le marasme économique dû à la crise monétaire internationale se maintient. Le gouvernement apparaît comme hésitant sur la politique à suivre.

C'est tout cela qui provoque au sein de l'UDR de sérieuses réticences à soutenir sans réserve le président comme elle l'avait fait dans le passé pour De Gaulle et Pompidou.

Des clivages apparaissent au sein de cette majorité où les partisans de Giscard ne sont pas la principale force, les autres et en particulier les gaullistes ayant de plus en plus tendance à discuter âprement leur soutien au président en exercice.

C'est dans ce contexte que la gauche apparaît, elle, avec des chances de plus en plus grandes de l'emporter aux prochaines élections, si l'usure de la majorité continue au fil des mois.

Dans ces conditions, Giscard a quelques raisons de se demander s'il ne vaut pas mieux éviter que le mouvement s'accroisse, et que la majorité perde encore du terrain, donc s'il ne vaut pas mieux procéder à des élections au plus vite. Evidemment Giscard, en procédant à d'éventuelles élections anticipées, donnerait publiquement raison à Chirac, qui avait

été partisan de ce choix. Mais Giscard fait de plus en plus figure d'homme seul. Ses propres partisans peuvent insister pour qu'il revienne sur son hostilité antérieure aux élections anticipées, car ce sont précisément ses plus proches partisans, les Républicains indépendants qui risquent d'être les perdants si la dégradation actuelle se poursuit : ce sont eux qui assument la plus grande part de responsabilité des mesures gouvernementales.

Mais il faut remarquer que toutes les combinaisons se déroulent dans le secret des cabinets. La population en est tenue à l'écart. Ces messieurs ne manquent pourtant pas une occasion de vanter le libéralisme et la démocratie qui seraient leur seul apanage. Eh bien, en l'occurrence, ils nous montrent avec quel mépris ils traitent ceux dont ils attendent les suffrages. Car dans le silence ce qu'ils préparent, c'est un coup par surprise. Il s'agit de pouvoir bénéficier de l'effet de cette surprise et d'en tirer un avantage électoral. Et ce sont toutes ces manipulations qu'ils appellent la démocratie et qui signifient le « respect du suffrage universel » !

G. R.



émigration - déportation - émigration

Les Antillais de la ville de Paris et le voyage payé

UN Antillais, militant à la CGT, a bien voulu répondre à nos questions au sujet des agents antillais de la Ville de Paris dont il fait partie.

CO. — En quoi consiste le travail à la Ville de Paris ?

— La Ville de Paris gère des piscines, des centres de sports, certaines écoles dans Paris. Mais ici, c'est comme partout, les Antillais font pour la plupart un travail non qualifié (garde, entretien, nettoyage) et par conséquent mal payé. En ce moment, nous les Antillais, nous nous intéressons en particulier au problème du voyage payé.

CO. — Depuis quand bénéficiez-vous du voyage payé ?

— Depuis mars 1949 la gratuité du voyage pour les agents titulaires de l'Etat originaires des DOM est une loi. Mais il n'y avait jamais eu de décret d'application pour nous, comme d'ailleurs pour l'Assistance publique. Les Antillais agents ici, avec l'aide des syndicats, ont demandé l'application de la loi. Nous l'avons obtenu pour les agents titulaires, une fois tous les cinq ans.

CO. — Il y aura bientôt un maire élu à Paris. Cela modifiera-t-il quelque chose pour vous ?

— La Ville de Paris aura bientôt de nouveaux statuts. Nous les agents, nous sommes inquiets, en particulier à propos du voyage payé. En effet, la gratuité obtenue est provisoire. Il n'y a aucun texte officiel à ce sujet.

A ce propos, je voudrais vous signaler un petit point à mettre dans votre journal. Il est passé une note de service intérieure disant que la réduction de 30 % à

la SNCF, ce qu'on appelle congé payé ne serait plus accordée aux Antillais. Mais, l'un d'entre nous a exigé son congé payé et personne n'a pu le lui refuser. Cette note de service intérieure n'a aucune valeur. Le congé payé c'est un droit obtenu par les travailleurs. On ne peut nous le retirer.

CO. — Pouvez-vous partir en vacances quand vous le souhaitez ?

— Il est vraiment difficile d'avoir les dates que l'on a choisies, même si on a cumulé, en restant à leur disposition pendant parfois trois ans. La situation est encore pire pour les non-titulaires.

CO. — Y a-t-il à la Ville de Paris un problème de titularisation ?

— En principe non. Mais depuis quelques temps la Ville de Paris titularise selon son bon plaisir. De nombreux jeunes Antillais se sont retrouvés à la rue après quelques mois de travail et sous les prétextes les plus variés. La réalité est qu'il n'y a pratiquement pas d'embauche tant au niveau des Français que des Antillais.

CO. — Les Antillais non-titulaires ont-ils le droit de cumuler ?

— Non, ils n'ont pas droit au voyage payé, ils n'ont pas non plus le droit de cumuler. Ils doivent prendre leurs vacances à des dates imposées ; cela permet à la Ville de Paris de ne pas leur accorder les jours de repos supplémentaires dus à ceux qui ne prennent pas toutes leurs vacances en été.

CO. — Y a-t-il donc manque de personnel chez vous ?

— Bien sûr, on peut se retrouver seul à faire le travail de trois ou quatre lorsqu'il y a des agents malades ou en vacances.

CO. — En définitive, quelles

sont vos revendications à propos des congés ?

— Nous voulons que le voyage payé soit garanti de façon réelle. Nous demandons aussi dix jours de repos supplémentaires

Les racistes incendient les foyers d'immigrés

● En moins de cinq mois, neuf incendies d'hôtels de travailleurs immigrés, près de trente morts, des dizaines de blessés.

La liste est trop longue pour que l'on puisse l'attribuer au hasard ou à la fatalité. Il s'agit incontestablement d'actes racistes. Sont-ils dus à l'action de bandes organisées ou à celle d'individus isolés, là n'est pas le problème. Le fait est qu'il existe en France des gens qui, impunément peuvent perpétrer ce genre d'attentats. Impunément, en effet, et que l'on ne vienne pas nous dire que la police ne peut rien y faire. S'il s'agissait d'incendies de banques ou de demeures de PDG, il est sûr que toutes les mesures de sécurité auraient déjà été prises. Mais il s'agit d'hôtels d'immigrés.

Les travailleurs immigrés ne peuvent compter sur cette police qui n'est là que pour réprimer les travailleurs et protéger les riches. Ils auront à compter sur leurs propres forces, à s'organiser eux-mêmes pour assurer leur sécurité. Et, dans cette voie il est sûr qu'ils rencontreront la sympathie et le

soutien de tous les travailleurs et en particulier des travailleurs antillais émigrés.

La France, terre d'accueil : 10 expulsions par jour !

Le ministère de l'intérieur vient de rendre public le nombre d'expulsions d'étrangers en 10 mois : 3 600, soit plus d'une dizaine par jour. Ils se seraient rendus coupables « d'atteinte à l'ordre public » !

Qui est expulsé et pourquoi réellement ? Tout simplement il s'agit de travailleurs immigrés (algériens, marocains, africains...) qui ont un jour osé protester contre les foyers-taudis, les foyers-casernes au loyer exorbitant, contre les payes de misère pour les travaux les plus pénibles, contre le racisme...

La voilà leur France hospitalière et généreuse dont nos Préfets locaux et nos ministres voyageurs excellent à nous vanter les mérites. Le seul droit qui est véritablement reconnu au travailleur, c'est celui de se faire exploiter et s'il s'insurge il connaîtra la répression et pour le travailleur immigré l'expulsion.

COMBAT OUVRIER

Directeur de publication : Marie-Eugène Zozor

Adresser

toute correspondance à :

ANTILLES :

Gérard BEAUJOUR

BP 214

97110 POINTE-A-PITRE

(GUADELOUPE)

ou BP 386

97204 FORT-DE-FRANCE

(MARTINIQUE)

TARIF DES ABONNEMENTS

FRANCE :

— ordinaires 1 an : 12 F.

— sous pli fermé 1 an : 15 F.

ANTILLES :

— sous pli fermé 1 an : 15 F.

ETRANGER : écrire au journal.

Tous versements de fonds, abonnements et soutiens doivent être faits à :

Jocelyn BIBRAC

CCP 32 566-71 La Source

FRANCE :

Combat Ouvrier

BP 80

93300 AUBERVILLIERS

Impression

Graphie-Press

Epinay-sur-Seine

Commission paritaire

N° 51-728